

U.F. INFOS

Le mensuel du syndicat UNSP - Secteur Finances

MAI 2014

N° ISSN : 1372-5548 / Bureau de dépôt : Bruxelles X
ne paraît pas en juillet et en août

L'AVENIR DU SPF FINANCES ET DE SES AGENTS SE JOUERA AUSSI DANS LES URNES !

Prime syndicale

N'oubliez pas de nous envoyer
votre formulaire de demande de
prime syndicale avant le 30 juin !
p. 3

Guide fiscal IPP

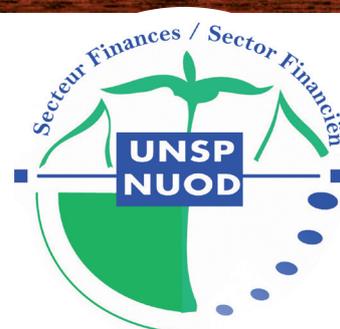
Le guide fiscal IPP sort de presse
le 7 mai !
p. 10 et 11



25 MAI



**GRANDE ACTION DE PROTESTATION
EUROPÉENNE DES AGENTS DES FINANCES
ET DE LA DOUANE À BRUXELLES** P. 4 & 5



L'ÉDITO

Depuis le début de la crise financière, la situation économique de nombreux pays est difficile.

Pour faire face à ce constat, partout à travers l'Europe, une seule solution a été envisagée : l'austérité !

Pourtant, des alternatives existent. D'ailleurs, de plus en plus d'associations, d'économistes et de politiciens s'élèvent contre les décisions prises.

Mais leurs propositions sont rejetées d'un revers de la main... alors qu'elles valent la peine d'être écoutées, d'être envisagées.

D'un côté, on a épargné les véritables coupables : les banques et les spéculateurs, qui en ont profité pour reprendre leurs jeux malsains et nous dirigent inexorablement vers de nouveaux problèmes.

De l'autre, on a fait payer au prix fort les dégâts de cette crise au citoyen lambda, une crise dont il n'est nullement responsable.

Dans ce climat, la cible principale, la cible facile, fut rapidement trouvée : la Fonction publique et ses agents. Ce n'est pas un hasard si nos pensions ont été visées en premier lieu. Les mesures qui nous touchent se sont multipliées au cours des derniers mois : évaluation, nouvelles carrières, suppression d'avantages sociaux, réduction des effectifs...

Malheureusement, ces attaques envers la Fonction publique ne semblent pas terminées.

En effet, la campagne électorale actuelle n'épargne pas les fonctionnaires. À nouveau, nous figurons en première ligne.

Oui, la Fonction publique est LA cible aisée, car quasiment universelle en temps de crise. Cible opportuniste puisque les fonctionnaires sont à charge du budget public.

D'où la facilité de convaincre les citoyens : en supprimant des fonctionnaires, on allège les charges de l'État. Un

raccourci populiste, qui pénalise les fonctionnaires, mais aussi les citoyens, et surtout un raccourci économiquement injustifié.

Aussi, **avant de vous rendre aux urnes, soyez vigilants : les futurs nouveaux élus seront aussi les élus des fonctionnaires, vos élus.**

Pour permettre une diminution de la pression fiscale ou le maintien de notre sécurité sociale promis par les politiciens (en fonction des sensibilités des uns et des autres), une juste perception de l'impôt est nécessaire.

Or, personne n'ignore la situation désastreuse du SPF Finances en matière de lutte contre la fraude, ainsi que son incapacité à maintenir une équité et une justice fiscales entre les citoyens. Et ce n'est pas en désinvestissant dans notre département que la situation actuelle s'améliorera et que les missions de l'État pourront être menées à bien.

Dans ces conditions, comme expliqué en page 3, l'UNSP a interpellé les différents partis afin de connaître leur position à propos de différents thèmes concernant tout particulièrement la Fonction publique. Les réponses seront publiées sur notre site internet dès qu'elles nous parviendront. N'hésitez pas à les consulter.

Car l'avenir du SPF Finances et de ses agents se jouera aussi le 25 mai prochain.

Et, avant ce rendez-vous électoral, nous aurons tous une occasion d'affirmer l'importance de services fiscaux et douaniers forts. En effet, **le samedi 17 mai, l'Union des fonctionnaires des Finances en Europe (UFE) organisera une action de protestation européenne à Bruxelles.**

Soyons présents en masse. Il est l'heure que l'Europe prenne conscience que les agents de ces services fiscaux et douaniers ont un rôle primordial à jouer et qu'ils méritent bien plus de respect !

17 MAI : ACTION EUROPÉENNE À BRUXELLES

25 MAI : ÉLECTION EN BELGIQUE

DEUX DATES IMPORTANTES POUR LE FUTUR DU SPF FINANCES ET DE SES AGENTS.

JOUEZ VOTRE RÔLE !

Sommaire

Manifestation des Finances européennes à Bruxelles le 17 mai	P 4 et 5
Analyse du rapport OCDE	P 6 et 7
Basculement 3	
Nous avons interpellé l'Autorité	P 8
Open space	P 9
Guide fiscal	
Un jour de congé supplémentaire pour tous	
P&O vous répond	P 10
Guide fiscal: bon de commande	P 11
Raalditout	P 12

PRIME SYNDICALE

Si ce n'est encore fait, n'oubliez pas de nous envoyer votre formulaire de demande de prime syndicale après l'avoir **daté, signé** et y avoir indiqué la mention **lu et approuvé** et **votre numéro de compte bancaire** aux endroits *ad hoc*.

Il n'y a qu'une seule adresse pour nous l'envoyer : **UNSP-Finances, Rue des Colonies, 18-24, bte 4 à 1000 BRUXELLES.**

ATTENTION, IL DOIT ABSOLUMENT NOUS PARVENIR POUR LE 30 JUIN 2014 !

Les formulaires de primes rentrés seront payés dans le courant du mois de mai.

Notez que ces montants sont versés par l'intermédiaire de l'ASBL *Modus Vivendi*.

Si, courant juin, vous constatez que votre prime n'a toujours pas été versée alors que vous nous avez envoyé le formulaire, n'hésitez pas à nous contacter par courriel à l'adresse info@unsp-finances.be ou par téléphone au 02/218.16.59.

QUESTIONS AUX PARTIS POLITIQUES

Les élections fédérales approchant, l'UNSP a souhaité informer ses adhérents, mais aussi l'ensemble des fonctionnaires fédéraux et leurs familles, sur les positions prises par les différents partis politiques concernant certaines problématiques.

C'est pourquoi nous avons envoyé un questionnaire aux partis. Nous avons orienté nos questions sur trois axes :

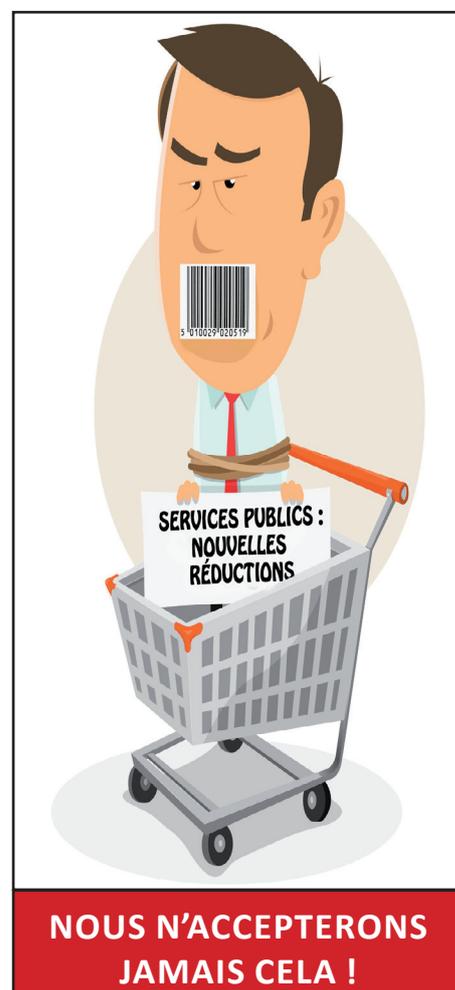
- 1. La Fonction publique** : nous abordons notamment le statut des fonctionnaires (défense du statut, priorité au recrutement d'agents statutaires), les effectifs de la Fonction publique, l'âge de la retraite, les congés, les rémunérations, les élections sociales...
- 2. Le SPF Finances** : notre questionnaire évoque entre autres une réorientation éventuelle de la réforme *Coperfin*, le recours à des moyens supplémentaires pour lutter contre la fraude fiscale, les effectifs insuffisants du SPF Finances, les grands dossiers de fraude fiscale, la carrière spécifique Finances, la centralisation, la formation...
- 3. La fiscalité** : nous avons interrogé chaque parti au sujet de l'indexation des salaires, de la réforme fiscale qu'il envisage, de la spéculation financière, du secret bancaire, des intérêts notionnels...

Le questionnaire envoyé est disponible sur notre site internet www.unsp-finances.be, où les réponses reçues seront immédiatement publiées.

N'HÉSITEZ PAS À LIRE CES RÉPONSES, ELLES POURRAIENT ÊTRE UTILES POUR VOUS POSITIONNER LE 25 MAI PROCHAIN.

Comme nous le faisons pour chaque actualité, tous les adhérents possédant des identifiants personnels pour notre site internet recevront un courriel leur annonçant la publication des réponses.

Si vous ne possédez pas encore ces identifiants, n'hésitez pas à nous les demander via un courriel à info@unsp-finances.be.



MANIFESTATION DES FINANCES EUROPÉENNES À BRUXELLES LE SAMEDI 17 MAI 2014

La Belgique, loin d'être le seul pays du vieux continent dont l'administration fiscale traverse une période de crise, sera le cadre d'une manifestation européenne initiée par l'UFE et organisée par l'UNSP ce samedi 17 mai à Bruxelles. S'y rassembleront des collègues des administrations fiscales et douanières de Belgique, mais aussi de pays voisins concernés, afin de faire passer un message fort aux instances politiques, tant nationales qu'européennes.

S'attaquer aux administrations des Finances dans le but de réaliser des économies est totalement contre-productif en ce moment crucial où nos États doivent plus que jamais pouvoir lutter efficacement contre la fraude fiscale. C'est au contraire en investissant dans le recrutement d'agents et dans leur formation que les États pourront maximiser leurs recettes fiscales !

Dans la plupart des pays, le discours est invariable : tous les gouvernements semblent d'accord pour lutter efficacement contre la fraude fiscale. Mais, à côté des belles paroles, rien ne se concrétise. Bien au contraire, on assiste au détricotage des différentes administrations des Finances, qui voient sans cesse leur personnel se réduire comme neige au soleil.

Il semble que les différents gouvernements ne comprennent toujours pas l'intérêt d'avoir une administration des Finances dotée de moyens suffisants et adéquats pour mener à bien leur mission de lutte contre la fraude.

Dans ces conditions, la colère gronde un peu partout en Europe : en Grèce, évidemment, mais aussi en France, en Hongrie, en Espagne, au Portugal, en Grande-Bretagne, en Belgique ou encore en Irlande.

En France, 1.500 douaniers se sont rassemblés le 21 novembre dernier pour protester contre le *Projet stratégique Douanes 2018*, rejeté unanimement par tous les syndicats de la Douane réunis en intersyndicale. Ceux-ci considèrent que ce projet est un suicide organisé des missions de contrôle de la douane. Sur fond de logiques concurrentielles destinées à favoriser les échanges commerciaux et, de ce fait, à transformer les agents douaniers en de simples pantins à la solde des acteurs économiques, au détriment des règles élémentaires du contrôle douanier et de son importance pour l'avenir même de l'Europe.

Une nouvelle manifestation a été organisée le 20 mars à Paris pour protester à nouveau contre ce projet. L'UNSP s'est jointe à ces deux manifestations.

En Espagne, le syndicat *Gestha* dénonce l'augmentation de la fraude fiscale. Un rapport *dirigé* par Jordi Sarda, professeur à l'Université catalane Rovira Virgili, établit que la fraude fiscale a augmenté en moyenne de 15 milliards d'euros par an depuis 2008, pour porter cette fraude de 17,8 % du PIB

de l'Espagne à l'époque, à 24,6 % fin 2012, soit presque 253 milliards d'euros.

En Allemagne, alors que le syndicat des Douanes réclame le recrutement de 3.500 agents supplémentaires pour pouvoir assurer l'ensemble des missions conférées aux agents des Douanes, ces derniers vont se voir attribuer de nouvelles tâches (taxes sur les plaques d'immatriculation, contrôle de régularité de la mise en œuvre du récent système de *SMIC à la Merkel*). Pour les y aider, on a prévu uniquement le transfert de quelques membres de l'armée. À aucun moment, il n'a été convenu de créer les postes demandés par les syndicats.

Comment a-t-on pu en arriver là ? On assiste partout en Europe à de multiples restrictions budgétaires qui conduisent à une réduction drastique des effectifs aux Finances et aux Douanes. Et n'oublions pas le statut des agents, victime de nombreuses attaques qui ne font qu'amplifier la dégradation du climat et la démotivation galopante du personnel.

Ce personnel se retrouve désormais souvent confronté à l'impossibilité de mener à bien ses tâches. En effet, si les effectifs diminuent de façon constante, la charge de travail et le nombre de dossiers à contrôler restent invariables. **Bâcler le travail pour atteindre ses objectifs, ou privilégier certains dossiers au détriment d'autres, et donc devoir assumer le fait d'être les pions d'États qui ont fait le choix d'administrer une justice fiscale plus partielle que jamais, tel est le dilemme auquel sont confrontés actuellement des milliers d'agents au sein de l'Europe.**

Lors d'une réunion de l'UFE qui a eu lieu le 18 février, il a été jugé indispensable d'organiser une grande manifestation rassemblant les collègues européens des Finances et de la Douane en mai à Bruxelles pour dire **Stop ! Ça suffit !** dans un maximum de langues de l'Union européenne.

Au cours de cette réunion, les vice-présidents ont convenu d'organiser dans les prochaines semaines la mise en place d'une *démarche pétitionnaire* sous l'égide du Président de l'UFE, en établissant une liste des griefs émanant des agents des Douanes ainsi que des agents des Finances. Fernand Muller, président du comité fiscal de l'UFE, sera chargé d'examiner ces griefs, qui seront remis aux différents gouvernements présents lors du prochain *Sommet ECOFIN* qui rassemblera les ministres des Finances européens au cours des prochains mois.

L'union fait la force. Le moment est venu pour les agents des Finances et des Douanes de témoigner d'une vraie solidarité et de s'unir tous ensemble pour dénoncer l'absurdité des politiques actuellement menées pour lutter contre la fraude fiscale, ou plutôt l'absence de ces politiques.

CE N'EST PAS EN RÂLANT TOUT SEUL DANS VOTRE BUREAU QUE VOUS AUREZ L'OCCASION DE FAIRE BOUGER LES CHOSSES. À MOINS QUE VOUS NE SOYEZ ACTUELLEMENT SATISFAIT DE L'ÉVOLUTION DE NOTRE DÉPARTEMENT, NOUS NE POUVONS QUE VOUS ENCOURAGER À VOUS DÉPLACER EN NOMBRE CE SAMEDI 17 MAI À BRUXELLES POUR ADRESSER UN MESSAGE FORT À NOS GOUVERNEMENTS. NOUS COMPTONS SUR VOUS.

RÉDUCTION DÉRAISONNABLE
DES EFFECTIFS DE LA FONCTION PUBLIQUE

AUSTÉRITÉ AVEUGLE

ATTAQUE DU STATUT ET
DES AVANTAGES SOCIAUX

IRRESPECT DES AGENTS ET
DE LEURS MISSIONS

MENACE SUR LES
SALAIRES ET L'INDEX

FORMATION ABANDONNÉE



STOP ! ÇA SUFFIT !

DES AGENTS DES FINANCES ET DE LA DOUANE DE
NOMBREUX PAYS EUROPÉENS VIENDRONT POUSSER
CE CRI LE 17 MAI À BRUXELLES !

NOUS COMPTONS SUR VOTRE PRÉSENCE !



Grand rassemblement le 17 mai à 11 h
Parc du Cinquantenaire - Espace du Chien Vert
(Métro : ligne 1 ou 5 - arrêt Mérode)

Pour plus d'informations : www.unsp-finances.be

ANALYSE DU RAPPORT DE L'OCDE «TAX ADMINISTRATION 2013»

TROP D'AGENTS AU SPF FINANCES
PAR RAPPORT AUX PAYS VOISINS ?

EN BREF



L'OCDE a publié l'an passé son rapport sur les administrations de la fiscalité en Europe et dans le monde.

Contrairement aux idées reçues, un agent belge traite plus de dossiers et fait plus de contrôles qu'un agent des pays voisins !

À travers toute l'Europe, les fonctionnaires sont la cible d'attaques répétées sous couvert d'austérité et de restrictions budgétaires. On compare souvent les Fonctions publiques européennes. Le fisc belge est régulièrement montré du doigt. Nous serions trop nombreux, moins efficaces que nos collègues des pays voisins. Mais qu'en est-il réellement ?

L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) a publié l'an passé son rapport sur les administrations de la fiscalité en Europe et dans le monde. On y trouve une quantité d'informations et d'analyses concernant les pays qui ont fait l'objet de ce rapport.

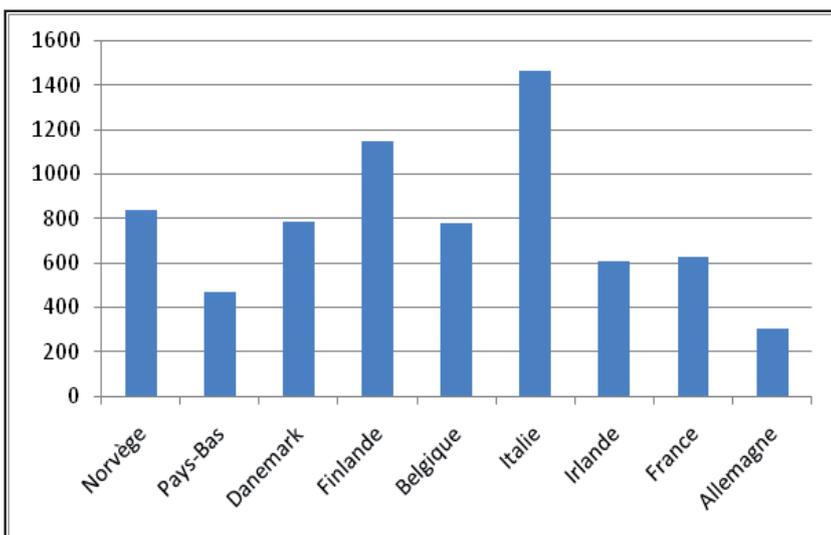
Et c'est aussi l'occasion de tordre le cou à certaines idées reçues. Contrairement à ce qu'affirment certains politiciens, il n'y a pas trop de fonctionnaires aux Finances en Belgique, même en comparaison avec d'autres pays...

Dans ce rapport, l'OCDE reprend, pour chaque administration de la fiscalité, le nombre d'agents affectés aux services liés à l'impôt des personnes physiques, à l'impôt des sociétés, ainsi qu'à la TVA. On peut dès lors comparer le nombre de dossiers par agents.

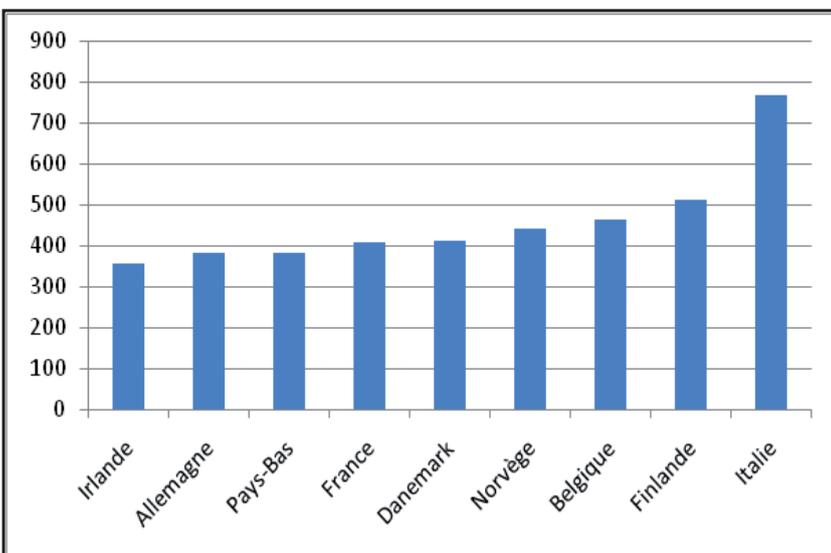
On s'aperçoit que, si un agent a un peu plus de 300 dossiers à traiter par an en Allemagne, son collègue belge en a largement plus du double, à savoir près de 800 dossiers. Aux Pays-Bas, l'agent en aura moins de 500, et un peu plus de 600 en France !

En ce qui concerne les contrôles des dossiers des grandes entreprises, on apprend que, **alors qu'un agent en Belgique reçoit en moyenne près de 30 dossiers à traiter chaque année, aux Pays-Bas, il en traite moins de 6, et, en Norvège, moins de 3.** On peut ainsi mesurer l'importance qu'accordent les différentes administrations fiscales à l'obtention d'une justice fiscale maximale chez les contribuables, y compris chez les plus nantis.

Dans le même ordre d'idées, lorsque l'on compare le nombre de contribuables actifs (à savoir l'ensemble des contribuables à l'exclusion des pensionnés et des étudiants) par agent, la Belgique arrive bien loin devant ses pays voisins que sont l'Allemagne, les Pays-Bas et la France, avec 464 contribuables actifs par agent.



Graphique : nombre de dossiers à traiter par agent selon les pays.



Graphique : nombre de contribuables actifs par agent des Finances

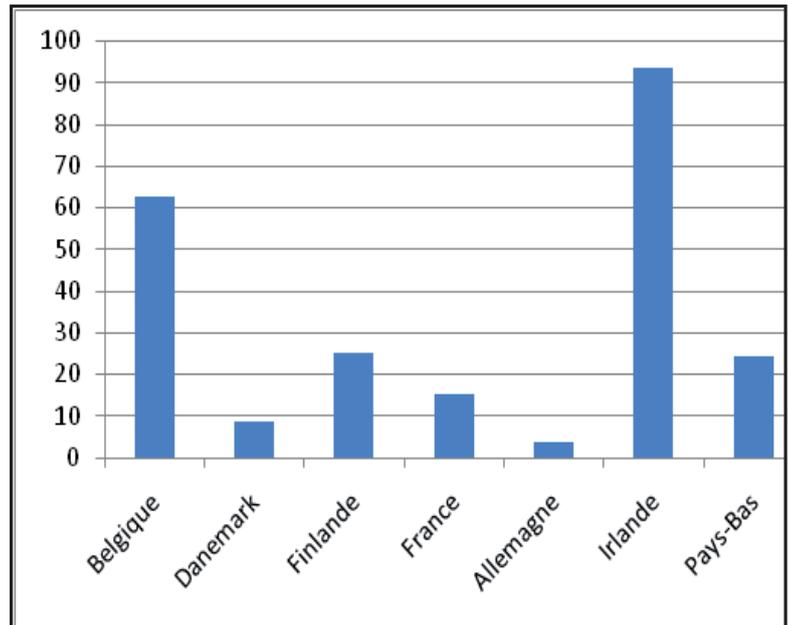
Concernant les actions de contrôle, on constate également que, si un agent en Belgique effectue une moyenne de 62 contrôles par année, le même agent n'en réalise que 24 aux Pays-Bas et 15 en France.

Le rapport de l'OCDE passe en revue tous les aspects des différentes administrations fiscales. On apprend notamment que certaines administrations voient leur politique de gestion des ressources humaines changer. L'exemple de la Belgique est cité. On peut lire que dans notre pays, selon les informations données par les managers, *on s'est concentré particulièrement sur le développement des compétences du personnel, pour s'assurer qu'elles coïncident avec les stratégies, en améliorant la qualité des formations offertes et en bénéficiant des techniques modernes et innovantes d'apprentissage, en ce compris l'e-learning.*

Euh... L'amélioration des formations offertes ? Le développement des compétences du personnel ? Dire cela et supprimer dans le même temps les centres de formation professionnelle, il faut l'oser !

UN AGENT BELGE DOIT GÉRER 2,6 FOIS PLUS DE DOSSIERS QUE SON COLLÈGUE ALLEMAND ! DE MÊME, EN MOYENNE, IL EFFECTUE 62 CONTRÔLES PAR AN. CE NOMBRE SE RÉDUIT À 24 AUX PAYS-BAS ET À 15 EN FRANCE !

On y apprend également qu'un système de bonus aux mérites individuels a été instauré dans certains pays et que celui-ci peut représenter jusqu'à près de 50 % du salaire en Finlande par exemple, et jusqu'à 100 % en Slovaquie.



(Graphique : nombre de contrôles par agent selon les pays)

Conclusion

Évidemment, il convient de relativiser ces chiffres, ces comparaisons... Un dossier n'est pas l'autre, la fiscalité diffère d'un pays à l'autre...

Mais, à la vue de ces chiffres, il n'est plus question d'accepter les déclarations de nos politiciens établissant qu'il y a trop de fonctionnaires aux Finances en Belgique !

Il apparaît clairement que notre pays est moins bien loti que ses voisins. Les agents du SPF Finances ont plus de dossiers à gérer, de contrôles à effectuer que leurs collègues des pays voisins. Tout le contraire de ce qu'affirment généralement les politiciens avides d'économies dans la Fonction publique.

Si notre gouvernement doit réaliser des économies pour boucler son budget, c'est ailleurs qu'aux Finances qu'il faut le faire. Au contraire, il est indispensable de procéder au recrutement d'agents pour permettre à notre département de remplir sa mission, à savoir la lutte contre la fraude fiscale et à travers elle, de rétablir une vraie justice fiscale équitable pour l'ensemble des citoyens.

Pourtant, la réduction des effectifs de la Fonction publique belge et en particulier du SPF Finances reste au hit-parade des objectifs des managers et politiciens. Il suffit de lire les déclarations de certains hommes politiques en campagne électorale.

Mais, à force de tirer sur la corde, elle finira par céder... La qualité et l'efficacité du service à la population et de la lutte contre la fraude sont menacées ! Les économies budgétaires réalisées seront minimes par rapport aux pertes de rentrées fiscales... Vous avez dit gestion en bon père de famille ?

NOUS AVONS PLUS DE DOSSIERS À GÉRER, DE CONTRÔLES À EFFECTUER QUE LES COLLÈGUES DES PAYS VOISINS... MALGRÉ CELA, LES MANAGERS ET POLITICIENS ONT POUR OBJECTIF DE RÉDUIRE ENCORE ET ENCORE LES EFFECTIFS DU SPF FINANCES... INADMISSIBLE ET TOTALEMENT IRRESPONSABLE !

BASCULEMENT 3



Votre résultat est-il correct ?

Les agents statutaires des Administrations générales des Douanes et Accises, de l'ISI, de la Perception et du Recouvrement, de la Documentation patrimoniale et des services d'encadrement Logistique et P&O ont reçu leur résultat du basculement 3 via *My P&O*.

Si vous êtes concerné et n'avez pas obtenu votre premier choix, nous vous invitons à interpeller votre délégué UNSP (la liste des délégués se trouve sur notre site internet www.unsp-finances.be sous l'onglet *Structure*). Il dispose de différents documents lui permettant de vérifier sommairement si votre résultat est correct.

En cas d'anomalie ou d'indisponibilité de votre délégué, n'hésitez pas à nous contacter le plus rapidement possible (par courriel, à l'adresse info@unsp-finances.be ou par courrier postal adressé à UNSP – Secteur Finances, Rue des Colonies, 18-24 bte 4 à 1000 Bruxelles). Nous vous invitons à y préciser votre ancienneté de basculement, votre administration, les choix effectués, ainsi que toute autre information qui vous paraîtrait utile. Cela nous permettra, si nécessaire, de soumettre votre cas au Comité de suivi du basculement.

En effet, ce Comité de suivi, prévu initialement le 22 avril, a été reporté unilatéralement par l'Autorité à une date ultérieure encore indéterminée. Cela vous laisse encore un délai pour nous consulter. Mais ne tardez pas !

Précisions demandées à l'AGFisc

L'Autorité a publié sur l'intranet différentes listes reprenant les postes disponibles par résidence et le nombre d'agents prioritaires.

Malheureusement, en l'état actuel, ces listes sont relativement inutiles pour les agents.

En effet, afin de permettre aux agents de procéder à leurs choix en toute connaissance de cause, l'ancienneté de basculement et l'ancienneté de service des collègues ayant un droit de priorité sont nécessaires (ou au moins l'ancienneté de basculement/de service la moins importante parmi ces prioritaires).

Nous avons interpellé l'Autorité à ce sujet afin qu'elle adapte les listes en conséquence. Cela permettrait aux agents de se situer et d'évaluer les possibilités d'obtenir une certaine résidence sans mettre en péril leur propre priorité s'il s'avérait qu'ils n'ont pas suffisamment d'ancienneté.

Nous sommes en attente de la réponse de l'Autorité.

Cela devient urgent, car les agents concernés doivent faire leur choix **pour le 9 mai prochain**. Pour rappel, un résumé de la procédure est disponible sur notre site internet www.unsp-finances.be.

NOUS AVONS INTERPELLÉ L'AUTORITÉ

Paiement des allocations shifts

En effet, les agents occupés dans les services de shifts n'ont pas perçu ces allocations depuis la mise en place du nouveau système en janvier.

Ce 4 avril, nous avons demandé à l'Administrateur général les raisons objectives empêchant le paiement des allocations à ces agents, ainsi que l'organisation d'une réunion avec ce point à l'ordre du jour.

Masse d'habillement

Par le biais de différents canaux, il nous est revenu que certaines commandes datant de 2012 n'ont toujours pas été livrées. Étant donné, que pour effectuer certaines tâches, le port de l'uniforme est une obligation légale, et vu que l'Autorité tarde à fournir les pièces de cet uniforme, des agents craignent de ne pas porter les tenues réglementaires et de se voir ainsi dans l'impossibilité d'effectuer une partie de leurs tâches.

L'UNSP a demandé à l'Administrateur de mettre en œuvre tous les moyens possibles pour permettre aux fournisseurs

de livrer les commandes de 2012, afin de ne pas perturber le fonctionnement des services.

UN MOIS S'EST ÉCOULÉ ET TOUJOURS PAS DE RÉPONSE À CES DEUX COURRIERS !

Indemnités de frais de séjour & frais de garde - Accession au niveau A

Dans l'U.F. Infos d'avril, nous avons évoqué deux courriers.

Le premier, envoyé le 13 mars, concernait :

- les indemnités de frais de séjour pour les agents exclus de l'horaire variable ;
- les frais de garde des agents des services de recherches.

Dans le second, daté du 20 mars, nous interpellions le directeur P&O au sujet du remboursement des droits d'inscription à l'université dans le cadre de l'accession au niveau A.

BIENTÔT DEUX MOIS DEPUIS L'ENVOI... ET TOUJOURS PAS DE RÉPONSE !

OPEN SPACE : L'AUTORITÉ SE MOQUE ÉPERDUMENT DE VOTRE AVIS !

Voici, en 5 étapes, la démonstration que l'Autorité n'a pas plus cure de l'avis de ses agents que de leur bien-être au travail.

1 **Enquête de l'Autorité** (septembre 2012)
Elle affirme qu'elle va être à l'écoute du personnel.

Enquête de satisfaction 2012
Résultats globaux

Est-ce que quelqu'un se préoccupe de ce que je pense ?

2 **Enquête de l'UNSP** (décembre 2013)
Les réponses concernant le travail en *open space* laissent peu de place au doute.

Pensez-vous que le travail sur des plateaux ouverts améliore vos conditions de travail ?

■ Oui, c'est une très bonne chose.	4%
■ Oui, c'est une bonne chose.	1%
■ Cela ne change rien.	6%
■ Non, c'est une mauvaise chose.	13%
■ Non, c'est une très mauvaise chose.	36%
■ Sans opinion	40%

3 **Enquête Fininfo** (avril 2014)
Suite à la question *Pour ou contre l'open space* ? posée sur l'intranet, voici les résultats :

■ Pour	8,20%
■ Contre	74,50%
■ Cela dépend	17,30%

4 De nombreux articles et études confirment les craintes du personnel du SPF Finances à l'égard des bureaux ouverts (voir à ce sujet l'édition de janvier 2014 de l'U.F. Infos).

5 Le 19 mars, lors d'une question posée par un parlementaire au ministre des Finances concernant la réorganisation du North Galaxy par la suppression de bureaux fermés (abattage de cloisons...), le ministre confirme et précise que *plusieurs études internationales ont prouvé l'efficacité des open spaces* !

**EST-CE CELA ÊTRE
À L'ÉCOUTE DU
PERSONNEL ?**

Est-ce que quelqu'un se préoccupe de ce que je pense ?

NON

69% des gens pensent que nous ne tiendrons pas compte de ces résultats.

Et ils avaient RAISON

NOUS RELEVONS LE DÉFI !!

Sans commentaire...

LE GUIDE FISCAL DU CONTRIBUABLE – IPP PARAÎTRA LE 7 MAI !

Si vous avez demandé votre exemplaire gratuit, vous ne devriez pas tarder à le recevoir dans votre boîte aux lettres.

Pour les distraits, il est encore possible de le demander à l'adresse guide.fiscal@unsp-finances.be, mais si vous souhaitez qu'il vous soit envoyé, des frais administratifs de 5 € seront à votre charge.

Le Guide fiscal du contribuable – ISOC paraîtra en juin.

(Pour rappel : le Guide fiscal – IPP [et exclusivement IPP] est **offert gratuitement** aux affiliés **en ordre de cotisation ET pour autant qu'ils en fassent la demande** expresse.)

Comme les années précédentes, un stand de vente sera à votre disposition fin mai et début juin au NOGA et à FINTO. Les dates et heures seront affichées prochainement aux valves de ces bâtiments, ainsi que sur notre site internet.

Commandez sur : www.guidefiscalducontribuable.be

Pour toute autre question concernant le Guide fiscal, merci de contacter :

Virginie Bulthez

Tél. : 0497/87.71.79

E-mail : guide.fiscal@unsp-finances.be



UN JOUR DE CONGÉ SUPPLÉMENTAIRE POUR TOUS !



En avril, nous vous annoncions qu'un jour de compensation était accordé à l'ensemble du personnel dans le cadre de la réforme de l'horaire variable.

Les modalités d'octroi de ce jour sont maintenant connues : le jour sera octroyé sous la forme d'**un jour de congé** et pourra être pris en jour, demi-jour, heures ou minutes selon le régime de travail. Ce jour sera ajouté au solde de chaque agent prochainement.

P&O RÉPOND À VOS QUESTIONS

Dans le dernier Fininfo - édition *printemps 2014*, un article évoque les actions entreprises suite à la publication des résultats de l'enquête de satisfaction de 2012. On y apprend qu'en ce qui concerne le service d'encadrement Personnel & Organisation, *un Centre d'Information a été créé afin de mieux répondre aux questions des agents. Ce dernier a permis de répondre à plus de 40.000 questions en un an.*

Si l'effort est à souligner, on peut cependant regretter le manque de contenu, de pertinence et de tact de nombreuses réponses.

Un exemple parmi tant d'autres : un agent a récemment interrogé le service P&O quant au basculement 3, étant donné qu'il y a actuellement plus d'agents de son niveau en service que ce que contient le futur cadre de l'AGFisc.

Après avoir reçu à deux reprises une réponse laconique énumérant seulement le nombre d'agents de son niveau pour chaque rôle linguistique, il a eu la patience d'insister

et de persévérer dans ses questions et s'est finalement vu répondre que le service P&O ne savait pas et ne saurait pas avant d'avoir examiné les résultats en juin, soit un mois après la date à

laquelle l'agent doit effectuer son choix de basculement. C'est le manager qui décidera en temps voulu.

En attendant, l'agent qui a introduit cette question n'est pas plus avancé ou rassuré quant aux résultats des choix qu'il va devoir opérer dans le cadre du basculement. Mais pour les statistiques, une réponse a été apportée, et c'est apparemment suffisant pour l'Autorité.

Étant donné que de nos jours, ces statistiques semblent plus importantes aux yeux des managers et politiciens que la qualité du travail des agents, que les chiffres ont plus de valeur que les êtres humains, aussi bien dans le domaine de la taxation que dans celui de la gestion des ressources humaines, on ne peut pas vraiment s'en étonner, mais on peut malgré tout le déplorer.

Reconnaître **directement** l'impossibilité de fournir une réponse complète est préférable si on ne veut pas rendre le personnel aigri !

Non, nous ne sommes pas des pions ni des numéros... Alors, un peu de tact, de compréhension, d'humanité dans ces réponses ne seraient certainement pas du luxe !

Notre société devient décidément folle et inhumaine... et certains se demanderont pourquoi le peuple gronde et se retranche vers les extrêmes !





Taxes directes
Édition 2014
UF Infos

L'UNSP - secteur Finances, organisation syndicale autonome des services publics, est heureuse de vous présenter ses guides fiscaux consacrés à l'impôt des personnes physiques et à l'impôt des sociétés.

Impôt des personnes physiques – Prix de vente : 23,00 €
GRATUIT POUR NOS MEMBRES (sur demande expresse)
Version FR ou NL

Rédigé bénévolement par des membres de l'UNSP-secteur Finances, experts en fiscalité de l'Administration, cet ouvrage représente une somme de connaissances concentrées dans un manuel de référence pour tous les utilisateurs, professionnels ou intéressés, qui ont besoin d'une information rapide mais complète concernant les matières fiscales. Le travail de l'équipe de rédaction et du syndicat s'inscrit, depuis le début, dans une démarche citoyenne d'information objective. L'ouvrage présenté à votre lecture est particulièrement complet et didactique. Articulé sur les cadres et les rubriques de la déclaration fiscale, il aborde chaque aspect en profondeur, dans un langage accessible.

Impôt des sociétés – Prix de vente : 33,00 €

Rédigé sous forme de vade-mecum par Francis Michel et Roland Rosoux, spécialistes reconnus et appréciés, cet ouvrage est réactualisé chaque année. Plus spécialisé que le *Guide fiscal du contribuable – Personnes physiques*, il constitue un outil précieux pour tous les professionnels qui souhaitent avoir à portée de la main un relevé des références relatives à l'impôt des sociétés.

Commandez par fax : 02 217 99 71
ou via notre site
www.guidefiscalducontribuable.be

GUIDE FISCAL I.P.P. – SORTIE PREVUE DEBUT MAI 2014	PRIX	QUANTITE	FRAIS D'ENVOI	TOTAL (TTC)
VERSION FR	23,00 EUR (HORS FRAIS D'ENVOI)		4,00 EUR	
VERSION NL	23,00 EUR (HORS FRAIS D'ENVOI)		4,00 EUR	
GUIDE FISCAL ISOC – SORTIE PREVUE DES PARUTION DE LA DECLARATION AU MB	PRIX	QUANTITE	FRAIS D'ENVOI	TOTAL (TTC)
VERSION FR	33,00 EUR (HORS FRAIS D'ENVOI)		4,00 EUR	
PACKAGE IPP + ISOC	50,00 EUR (HORS FRAIS D'ENVOI)		8,00 EUR	

Total à verser anticipativement sur le compte BE91 0682 2450 1776 :

TOTAL (TTC)

PERSONNEL DES FINANCES

Nom

Prénom

Adresse

CP + Ville

Tél.

E-mail

Compte financier utilisé pour le paiement :

N.B. L'envoi des articles ne s'effectue qu'après réception du montant total de la commande sur le compte bancaire ci-dessus.

Pour accord :

.....

Signature

Votre bon de commande ne pourra être traité en l'absence de signature

Commande à adresser à : Guide fiscal du Contribuable ASBL
Rue des Colonies 18-24 boîte 4 – B-1000 Bruxelles
guide.fiscal@unsp-finances.be - <http://www.guidefiscalducontribuable.be>



RAAL DI TOUT

[r æ l d i t ø u] n. et adj. (1923; de râler) Fam. Personne qui proteste, qui râle à tout propos.

L'IMPORTANT, C'EST PAS LA CHUTE...

Chers collègues, au moment j'écris ces quelques lignes, je m'appête à franchir une grande étape dans ma carrière au SPF Finances. Comme certains d'entre vous l'ont déjà fait avant moi, je vais basculer !

Basculer, on peut voir cela de deux manières différentes.

Dans la première, vous êtes occupé à lire paisiblement un passionnant article du Code des impôts sur les revenus en sirotant un petit cappuccino, confortablement installé dans votre rocking-chair qui vous berce au fil des alinéas. C'est la version délicate du basculement. Dans la seconde, plus proche de l'idée que je me fais du basculement actuel, un pauvre gars est assis sur une barrière et, d'un coup, part à la renverse la tête la première et s'écrase sur le bitume en contrebas après une chute de plus de dix mètres. Il s'en remettra. Peut-être. Peut-être pas. Mais, si c'est le cas, il lui faudra du temps.

Examinons les règles de ce fameux basculement. D'abord, on m'a expliqué les priorités par résidence, l'ancienneté de basculement et le surnombre. Tout ça, c'est très bien. Mais à partir du moment où je ne connais pas les anciennetés des agents déjà en poste, a priori, ça ne me sert pas à grand-chose pour effectuer mes choix. Ça tourne rapidement au *on verra bien*. J'en arrive presque à me dire *sois fou et, tant qu'à plonger dans le vide, autant le faire à l'aveuglette*.

Mais attention, pas complètement à l'aveuglette. Parce qu'on vous explique aussi qu'à l'AGFisc, vous n'êtes pas libre de basculer comme bon vous semble. Ils appellent ça les *exigences de fonction*. Par exemple, pour postuler le pilier P, celui des particuliers, il faut y avoir travaillé au cours des cinq dernières années. Jusque-là, même si ça me limitait dans mes choix, on pouvait y voir un souci de la part de l'Administration de conserver une certaine efficacité dans ses services malgré les mouvements de personnel. Des agents directement opérationnels sans un besoin urgent de formations.

Après, on vous explique qu'avoir travaillé dans un service de l'impôt des sociétés ou à la TVA n'est pas nécessaire pour basculer en contrôle des PME... Autrement dit, les agents

qui sont supposés maîtriser la comptabilité en partie double n'auraient pas les capacités nécessaires à gérer des dossiers de particuliers, mais l'inverse serait vrai ?

Eh bien, moi, je souhaite bien du plaisir aux collègues qui vont devoir accueillir au sein de leur service la brave Georgette qui, du haut de ses 60 ans, a postulé le pilier PME parce que ses collègues lui ont dit que ce serait plus *fun*, alors que la seule comptabilité qu'elle ait jamais vue jusque-là est celle qu'elle tient à la main pour répartir les dépenses de pharmacie entre elle et son mari.

Du temps, il va lui en falloir, pour maîtriser l'impôt des sociétés et éviter de débiter tout un tas de bêtises aux comptables auxquels elle sera confrontée, et tout cela, au détriment du crédit de notre département.

Il faudra faire le bilan une fois que l'exercice de basculement sera clôturé, mais, compte tenu des capacités de notre SPF à organiser efficacement des formations en temps utile, il est peu probable que le résultat de ces opérations s'avère positif au moment d'établir les comptes.

Pour conclure, je voudrais vous citer la petite histoire que racontait Hubert Koundé en 1995 et préciser que toute ressemblance avec les agents de notre département ne serait que pure coïncidence : *C'est l'histoire d'un homme qui tombe d'un immeuble de cinquante étages. Le mec, au fur et à mesure de sa chute, il se répète sans cesse pour se rassurer : jusqu'ici tout va bien, jusqu'ici tout va bien, jusqu'ici tout va bien... Mais l'important, c'est*

pas la chute. C'est l'atterrissage !

Malheureusement, cet atterrissage risque d'être douloureux pour bien des agents... car nous ne bénéficions d'aucun parachute et encore moins d'un parachute doré, réservé aux seuls sommets des entreprises et services publics. Non, pour le petit personnel que nous sommes, à l'heure actuelle et malgré les promesses de l'Autorité, pas la moindre mesure sociale en vue !



Le ronchon de service